



promocash
Sarlat

FACTURE

N° Facture : 296567

SARL LICLOMI
8 AVENUE DU 26EME RI



24200 SARLAT LA CANEDA
Tél : 05 53 31 73 30

Date : 31/12/2025 à 07h16

Echéance : 31/12/2025

Total TTC : 89,85 €

N° Compte Client : 3599-07772

N°Siret : 84847825100012

N°RNA :

N°TVA :

N°UTI : UT5471186

Nom Contact Principal : MME CLEMENS NICOLE

Tél :

Port : 06 52 87 84 12

Adresse de livraison

SAS CLEM S
CLEM S
26 BD LOUIS JAN MALVY
46200 SOUILLAC

Adresse de facturation

SAS CLEM S
CLEM S
26 BD LOUIS JAN MALVY
46200 SOUILLAC

Nom de l'acheteur : JOSE

N°Engagement :

N° Code Service :

Réf. Grand Compte :

Type de Retrait : MAGASIN

Date Livraison :

Poids livré :

Code	Libellé Produit	Qté	TVA	PU HT	Remise Total HT	Remise Motif	Montant HT	Emballage
842	BT1KG FLEUR DE SEL LE SAUNIER	1	5,5%	16,87			16,87	
829024	1KG BTE OIGNON RISSOLE DUCROS	2	5,5%	9,45	1,400	Promo	17,50	
Total EPICERIE SALEE							34,37	
616796	SWAEGERS BAVETTE AL PAD UE ORIGINE U.E	2,4	5,5%	16,00			38,40	
Total VIANDES							38,40	
533737	30X85G BURGER GEANT SESAME	1	5,5%	12,40			12,40	
Total BOULANGERIE							12,40	

Ventilation par TVA

TVA %	Mt HT	Mt TVA	Mt TTC
5,5%	85,17	4,68	89,85
Totaux	85,17	4,68	89,85

Vous avez été servi par ALEXANDRE

TOTAL HT	85,17 €
DONT VIGNETTE COT. SS (HT)	0,00 €
DONT SERVICE (HT) :	0,00 €
TOTAL TVA	4,68 €
TOTAL EMBALLAGES	0,00 €
TOTAL TTC	89,85 €

TVA ACQUITÉE SUR LES DÉBITS

Droit d'accise

Volume soumis à SS :

Montant vignette cotis. SS : 0,00

Règlement sur le compte

Référence à rappeler : 3599-07772_296567

BIC : CMBRFR2BARK

IBAN : FR76 1558 9245 8307 6125 3124 357

NET A PAYER: 89,85 €

Echéance Facture : 31/12/2025

Payée en ligne : NON

Solde du compte : 89,85 €

Bio = Certifié Ecocert FR-BIO-01

Aucun escompte ne sera pratiqué pour paiement anticipé. Conformément aux dispositions légales relatives aux délais de paiement entre les entreprises, le défaut de paiement total ou partiel à l'échéance figurant sur la facture pourra entraîner l'application de pénalités à un taux d'intérêt égal à trois fois le taux d'intérêt légal. Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera également due sans préjudice d'une indemnisation complémentaire sur justification. Ces éléments seront facturés mensuellement, de plein droit et sans mise en demeure préalable.
Escompte néant - Pénalités de retard - Réserve de propriété et attribution de compétence

